

Positionnez votre offre, votre territoire

Obtenez la marque Tourisme & Handicap®



Cibles

- Hôtels, campings, locations et gîtes, chambres d'hôtes, hébergements insolites, résidences de tourisme, villages vacances, auberges de jeunesse,
- Offices de tourisme,
- Sites de visite, activités de loisirs,
- Restaurants.

Vos besoins

- Garantir un accueil adapté aux personnes en situation de handicap,
- Élargir votre clientèle,
- Connaître les besoins spécifiques d'une clientèle en situation de handicap,
- Connaître les modalités d'application de la marque Tourisme & Handicap®,
- Évaluer la faisabilité de votre projet,
- Promouvoir votre offre auprès d'une clientèle ciblée.

Notre proposition

- Nous vous proposons un temps d'échange au sujet de vos attentes en matière d'accessibilité,
- Nous vous transmettons des informations sur la procédure d'attribution de la marque,
- Nous vous proposons un autodiagnostic en ligne,
- Nous vous conseillons sur la mise en accessibilité de votre structure,
- Nous vous accompagnons tout au long de votre démarche,
- Nous procédons à un pré-diagnostic sur site de votre établissement avec des conseils avérés et personnalisés,
- Nous valorisons votre établissement dans le cadre de la marque au niveau local, départemental, régional et national.

Condition de la prestation

- L'octroi de la marque n'est possible qu'à partir de l'obtention de 2 handicaps.

Coût

- **Accompagnement** : pris en charge par l'Agence de développement touristique,
- **Adhésion à la marque Tourisme & Handicap®** : Entre 120 € et 350 € en fonction du type d'établissement - valable 5 ans.



Près de

4 000

établissements

sont Tourisme & Handicap®
en France.

46

**établissements
et sites**

sont Tourisme & Handicap®
en Ile-et-Vilaine.



Votre contact :

Angélique Cocherie - Gautier
Chargée de mission ingénierie
auprès des territoires
a.cocherie@bretagne35.com
02 99 78 50 33

